



VITAL'GYM - Assemblée Générale
4 Décembre 2020

Compte rendu

Sommaire

- 1 Introduction du Président
- 2 Saison 2019 /2020
 - 2.1 Rapport Moral
 - 2.2 Rapport financier
 - 2.3 Vote sur le rapport moral
 - 2.4 Vote sur le rapport financier
- 3 Saison 2020 /2021
 - 3.1 Commentaires du Président
 - 3.2 Compte de résultat prévisionnel 2020/2021
 - 3.3 Vote sur le Résultat prévisionnel
- 4 Cotisations pour la saison 2021 /2022
 - 4.1 Commentaires du Président
 - 4.2 Vote sur les cotisations 2021/2022
- 5 Renouvellement du Comité Directeur pour la période 2021/2024
 - 5.1 Commentaires du Président
 - 5.2 Vote sur le renouvellement du Comité Directeur

1 Introduction du Président

Tenue en non présentiel de l'Assemblée Générale de Vital'gym pour l'année 2020 :

En raison de la pandémie du Covid-19, les pouvoirs publics interdisent les rassemblements de personnes afin de lutter contre la propagation du virus et protéger les plus fragiles d'entre nous.

Les protocoles sanitaires imposent la distanciation sociale.

C'est pourquoi **la tenue de notre Assemblée Générale ne s'est pas déroulée en présentiel.**

Les adhérentes et adhérents ont reçu le compte rendu écrit de l'Assemblée Générale par mail pour les personnes ayant une messagerie et par courrier pour celles qui n'en n'ont pas.

Un formulaire de vote par correspondance et une annexe étaient joints. Après lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale présenté, les adhérentes et adhérents se sont prononcés, sur le formulaire, pour, contre ou se sont abstenus concernant :

- Le rapport moral de la saison 2019/2020,
- Le rapport financier de la saison 2019/2020,
- Le budget pour la saison 2020/2021,
- Les cotisations de la saison 2021/2022,
- Le renouvellement des membres du comité directeur pour une période de 4 ans (2021/2024). En effet, Vital'gym étant affilié à la Fédération Française de Gymnastique volontaire relevant du Ministère des Sports, le renouvellement a lieu tous les quatre ans, comme les jeux olympiques, combien même ceux-ci ont été différés d'une année.

Les adhérentes et adhérents ont retourné le formulaire et son annexe par courrier à l'adresse postale de l'association ou par scan à l'adresse mail : VitalGym78Vote@gmail.com gérée par la personne qui a audité nos comptes.

Le vendredi 4 Décembre, 6 personnes se sont réunies (les 4 membres du Comité directeur et deux adhérents ayant accepté de participer), dont deux en visioconférence, en respectant les gestes barrières. Les opérations de dépouillement du courrier ET des mails reçus ont été confiées aux deux adhérents dont l'un a établi la synthèse des résultats.

168 adhérentes et adhérents se sont exprimés. 156 votes ont été validés. 12 réponses étaient incomplètes. Le quorum qui est de 100 est largement atteint. Les résultats sont donc pris en compte et affichés dans le corps du présent document, dans les chapitres concernés.

Le résultat est communiqué aux adhérentes et adhérents et le compte rendu de l'Assemblée Générale est complété, signé, adressé en Préfecture et aux mairies et enregistré sur le site internet de Vital'gym.

Seules les personnes ayant cotisé pour cette nouvelle saison ont eu le droit de s'exprimer pour cette Assemblée Générale. Celles de la saison dernière, qui n'ont pas renouvelé leur adhésion, en étaient de facto exclues.

Cette démarche a été présentée au service juridique de la Fédération FFEPCV, qui, compte tenu de la situation présente, nous a dit de faire au mieux.

Rappel des valeurs de l'association :

Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents qui nous ont rejoint cette année, je tiens à rappeler les valeurs de notre Association :

Les activités de VITAL'GYM s'organisent dans le cadre associatif, facteur d'enrichissement du tissu social.

L'association a pour objectif essentiel d'offrir au plus grand nombre un cadre de développement de proximité des activités physiques :

- Mouvement humaniste pour améliorer les conditions de vie de l'être humain.
- Mouvement d'éducation permanente pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie et une meilleure gestion de la santé.
- Mouvement Sport Santé pour lutter contre la sédentarité.

Ses statuts et son règlement intérieur sont enregistrés dans la **rubrique Organisation** de son site internet.

Pérennité de Vital'gym :

Vital'gym est une association qui emploie des maîtres nageurs (activités de natation et de gymnastique aquatique) et des animatrices pour les activités de gymnastique au sol (englobant la gym d'entretien, la gym dansée, le yoga, le Pilates,...). Les emplois sont à durée indéterminée intermittente. Il faut les rémunérer.

Les personnes qui adhèrent à Vital'gym paient donc une cotisation annuelle pour couvrir le coût de fonctionnement de cette association, dont les charges de personnel, cotisations patronales, autres charges sociales et licences représentent 87% du total. Ces cotisations permettent d'assurer la continuité dans le temps des activités de leur association et de pouvoir garder leurs animatrices et maîtres-nageurs. Contrairement à des clubs privés, les personnes qui ont cotisé peuvent participer aux Assemblées générales, s'exprimer, voter des résolutions. C'est leur association.

Le comité directeur de cette association est constitué de 4 personnes qui sont des adhérentes et adhérents. Bénévolement, pour le compte des autres membres, ils consacrent un temps non négligeable pour assurer le fonctionnement de cette activité et permettre ainsi aux autres adhérentes et adhérents de suivre des cours quand ils le veulent, sur la durée et d'avoir le plaisir de retrouver chaque année leurs animatrices et maîtres nageurs avec lesquelles, pour certaines, des liens d'amitié se sont créés.

Ainsi, les adhérentes et adhérents de cette association permettent, par leur fidèle attachement, à maintenir l'existence de Vital'gym, à maintenir les emplois pour garantir des cours dans le temps, avec des montants de cotisations abordables.

Le Covid-19 :

La pandémie actuelle a un impact sur la santé des personnes et sur l'économie. Tout le monde est touché.

Pour ce qui concerne Vital'gym:

La saison 2019/2020 a été perturbée comme tout un chacun à compter du 17 Mars. Le sujet est développé dans le chapitre Rapport moral de ce document. Nous avons recensé 607 adhérents sur l'année.

La saison 2020/2021 a débuté et nous en sommes à 398 adhérentes et adhérents au 14 Novembre, soit – 34%. Traduit en éléments financiers, cette baisse est lourde de conséquence pour le futur si cette pandémie venait à se prolonger pour la future saison 2021/2022. Le sujet est développé dans le chapitre Compte de Résultat prévisionnel 2020/2021.

Appui aux bénévoles du comité directeur :

Nous, membres du comité directeur, souhaiterions avoir des appuis de la part d'adhérentes et adhérents, des retraités en particulier, qui pourraient consacrer un peu de leur temps à certains moments de l'année :

- 2/3 heures de Présence aux forums pour faire part de leur ressenti des cours auprès de personnes intéressées par des inscriptions,
- 1 journée par mois (sauf en été) pour aider à la gestion de la paie,
- 40 heures réparties sur la période Septembre-Novembre pour saisir les inscriptions des adhérentes et adhérents dans le fichier de la Fédération française EPGV pour l'achat des licences,
- 1 journée pour aider à la préparation de l'Assemblée générale en Décembre,
- 1 aide pour réaliser ou mettre à jour des fichiers excel lorsqu'il faut sortir des statistiques (pour les AG, les mairies).

La sollicitation n'est pas importante. Il faut savoir utiliser les logiciels word, excel, et être à l'aise avec l'ordinateur. On peut travailler et avoir des réunions à distance (ce que les membres du comité directeur font régulièrement). Cela permet pour les nouveaux retraité-e-s de ne pas s'arrêter trop brutalement et d'assurer en douceur ce passage d'Actif à Inactif, qui pour certaines et certains, est angoissant...En résumé, en venant nous aider, cela participe au maintien d'un bon équilibre psychologique.....

2 Saison 2019 -2020

2.1 Rapport moral

Les forums :

Ils se sont déroulés comme d'habitude dans une bonne atmosphère. Nous étions présents sur les communes des Mureaux, Vernouillet, Verneuil sur Seine et Chapet.

Nous n'avons finalement pas conclu avec la mairie de Chapet qui voulait nous facturer une location à l'heure de cours de son foyer communal.

Les inscriptions :

Les inscriptions ont été dans la même veine que la saison précédente 2018/2019, c'est-à-dire de l'ordre de 607 adhérent-e-s et 880 participants à des cours.

Les membres de l'association se répartissent entre les différents créneaux horaires. Il y a un déséquilibre certain qui fait que des cours se révèlent déficitaires et d'autres bénéficiaires lorsque l'on compare les cotisations versées par rapport au coût de l'enseignement assuré. Ce point est fortement accentué pour la saison 2020/2021. Le sujet est abordé dans le rapport financier.

Les cours :

Deux cours enfants de 3 à 10 ans ont été créés le mercredi matin à Verneuil sur Seine et une animatrice a été embauchée pour assurer les cours.

Des animatrices ayant pris leur disponibilité cette saison là, nous avons eu des difficultés à les remplacer. Des cours ont été annulés dès le démarrage de la saison.

Une autre animatrice a dû s'absenter courant Novembre pour raison de santé et nous a quitté fin Avril 2020. Les adhérentes concernées par ses cours ont, pour certaines, été orientées vers d'autres cours assurées par des animatrices déjà en poste. Mais on a dû avoir recours à des remplacements soit en interne soit en externe. Pour les personnes ne pouvant s'intégrer à d'autres cours, nous avons procédé au remboursement, même si nous avons dû payer l'animatrice absente jusqu'en Avril.

L'arrivée du Covid a complètement perturbé notre activité. Nous avons été à l'arrêt pendant quelques temps ne sachant quelle tournure la situation allait prendre. Nous avons laissé la main aux animatrices pour proposer, à leur convenance, un moyen de rester en contact avec les adhérentes et adhérents. Pour la piscine de Becheville, il n'y avait rien à faire.

Nous avons pris le parti de payer à 100% nos animatrices et maitres nageurs. Ce sujet est abordé dans le rapport financier.

L'organisation interne de Vital'gym

Le Comité Directeur est constitué de 5 membres :

Le Président, la Responsable Financière, la Trésorière, la Secrétaire Générale et un Chargé de missions (pour produire des statistiques à la demande notamment).

La Secrétaire Générale a démissionné dans le courant du premier semestre 2020.

L'activité administrative de Vital'gym est ainsi concentrée sur essentiellement trois bénévoles qui voudraient bien du soutien lors des temps forts (cf introduction): Certains Responsables de cours aident à la récupération des bulletins d'inscription et à recenser les présents aux cours. Mais les besoins se font sentir pour les enregistrements des licences en début de

saison, la préparation de l'Assemblée Générale, et dans la production et l'évolution de nos fichiers statistiques (cf introduction).

Le projet de refonte de notre site internet : Celui-ci a été repris de fond en comble en partant de zéro. L'appui de l'association Passerelles et Compétences durant l'été nous a permis de le rendre opérationnel au début de la nouvelle saison.

Le projet de mise en place d'un outil d'aide à la prise d'inscriptions a débuté en Août 2020. Mais la nouvelle saison démarrant, ce projet a été reporté au premier semestre 2021.

Le lancement de séances de préinscriptions au mois de Juin, dont on avait parlé en AG de Décembre 2019 n'a pu se dérouler comme prévu compte tenu de ce que vous savez. A reporter en 2021 si possible. L'objectif rappelé est de réduire le temps à y consacrer à la reprise des activités en Septembre et de donner plus tôt de la visibilité en terme de prévisions budgétaires pour répondre aux demandes des mairies à la fois pour l'attribution de salles et de subventions.

Les Subventions :

Nous avons été prudents dans notre budget initial car le message porté par les mairies était que les montants attribués iraient à la baisse dans les années à venir.

Nous avons eu le plaisir finalement de constater que la commune des Mureaux nous a attribué un montant équivalent à la saison 2018/2019. Egalement, une subvention du Comité Départemental du Sport nous a été octroyée.

Il ne suffit plus maintenant de demander un appui financier pour couvrir une partie des dépenses de fonctionnement des associations. Il faut maintenant porter un projet aux différentes instances locales, départementales, régionales pour obtenir une subvention. Pour *Les Mureaux*, le projet était d'aider quelqu'un de la commune à passer son diplôme d'animatrice et assurer des cours ensuite. Le dossier a été validé et l'objectif atteint.

Pour *Verneuil sur Seine*, le projet était de créer deux cours pour les enfants de 3 à 10 ans et d'acheter du matériel en conséquence. L'octroi d'une subvention à cet effet nous a permis d'atteindre là aussi l'objectif fixé.

Autres actions engagées par le Comité Directeur:

- Suppression des contrats des logiciels comptables existants. Les activités de l'Association donnant lieu à enregistrement comptable sont pour la plupart récurrentes. Aussi, le grand livre de comptes se fait manuellement sur un tableur Excel par la Responsable comptable et financière.
- Séparation des rôles entre la personne chargée de mouvementer les comptes de Trésorerie et celle chargée des enregistrements comptables.
- Rappel en Juin auprès des adhérent-e-s pour le renouvellement des certificats médicaux arrivant à l'échéance (validité de 3 ans).
- Achat d'une imprimante et d'un vidéo projecteur (pour réunions dont celle de l'A.G).

Les relations avec les Mairies

Les rapports avec les équipes des Directions des Sports et de la vie Associative des trois communes sont bons. Nos correspondants habituels sont à notre écoute, plus particulièrement durant la période que nous traversons cette année.

2.2 Rapport Financier

Rappel des prévisions budgétaires présentées en AG de Décembre 2019

Compte de résultats prévisionnel 2019/2020			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
60	1150	74	1500
61	70	75	79380
62	1970	76	530
63	2000	77	260
64	55350		0
651	200		0
658	15900		0
Bénéfice	5030		
Total Charges	81670	Total Recettes	81 670,00

Le résultat prévisionnel était présenté comme bénéficiaire:

Il était calé avec des tarifs inchangés depuis deux ans, un montant de subvention minoré, un nombre d'heures d'enseignement en baisse, des salles rendues libres, une réduction des coûts de fonctionnement suite à la suppression des logiciels comptables (tâches sur tableau excel) et de paie (confiées au Cea).

Certains cours déficitaires ont été supprimés suite à l'absence d'animatrices.

Ci-dessous le compte de résultat de la saison 2019/2020.

Celui-ci EST bénéficiaire comme prévu. Mais il est un peu plus important.

Compte de résultats 2019/2020			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
60	2 321,10	74	5 634
61	301,47	75	82 292,75

62	1 716,87	76	547,39
63	2 481,55	77	260,78
64	58 320,78		0
651	0		0
658	16 687,50		0
Bénéfice	6 905,55	Déficit	0
Total Charges	88 734,92	Total Recettes	88 734,92

Recettes :

Le nombre de licenciés a été plus élevé que prévu (+ 27 pour atteindre 607 en tout). Donc plus de recettes (et d'achat) de licences (+ 800€), plus de cotisations (+ 2100 €).

Les Subventions ont été plus importantes dont notamment une aide de 1700 € du Conseil Départemental des Yvelines que l'on n'attendait plus et une aide de 500 € en provenance du Coreg suite à une demande de dernière minute de notre part auprès de cet organisme. Que du bonheur en cette période troublée !

Dépenses :

Comptes 60 : achat de papier, cartouches imprimante, documents pour les forums, mais également d'un video projecteur et d'une imprimante. L'écart par rapport à la prévision initiale de + 1200 € provient plus particulièrement de l'achat de matériels pour les cours enfants pour 800€ couverts par les subventions du Coreg et du Conseil Départemental, reçues et non prévues au moment de l'AG de Décembre 2019 ; celles-ci ont permis par ailleurs de financer du matériel pour un cours de Cross training aux Mureaux pour 160 €, une banderole au nom de Vital'gym pour les forums pour 50 €.

Comptes 61 :

L'écart de + 210 € provient de l'achat des denrées et boissons pour le buffet de l'AG de Décembre 2019.

Compte 62 :

L'écart de -160 € provient essentiellement de la diminution des frais postaux: moins d'envois par courrier.

Compte 63 :

L'écart de + 480 € provient de la contribution à la formation professionnelle auprès de l'AFDAS que nous avons sous-estimée.

Compte 64 :

Ce compte regroupe les salaires, charges de sécurité sociales employeur, prévoyance, mutuelle, médecine du travail et autres charges diverses à d'autres organismes sociaux.

Les + 3000€ de salaires correspondent à ce que l'association a payé à une animatrice pendant son arrêt maladie de mi Novembre à son départ en Avril 2020.

Nous n'avons pas recouru au chômage partiel. En effet, compte tenu de la difficulté de trouver des enseignants intermittents en cours d'année pour les créneaux horaires concernés, nous avons jugé bon de garantir la présence de nos animatrices actuelles pour la saison suivante en les payant à 100%. Notre situation financière nous le permettait sachant que la confirmation d'un résultat positif se profilait.

Compte 658 : L'écart de + 800€ correspond à l'achat d'un plus grand nombre de licences que prévu. Les inscriptions s'étalent sur une période assez longue, ce qui gêne le pilotage du budget de l'association.

En conclusion : le bénéfice dégagé pour la saison 2019/2020 aide à se mettre à l'abri en cas de difficulté.

Le début de la nouvelle saison va d'ailleurs nous le montrer.

Bilan de la saison 2019/2020

Le bénéfice de la saison est venu augmenter le solde des comptes de trésorerie.

Il reste cependant deux comptes « fournisseurs » non soldés qui doivent être payés sur la saison 2020/2021. En effet compte tenu de la situation sanitaire du premier semestre 2020, le Gouvernement a autorisé les associations de suspendre temporairement le paiement de certaines charges : les cotisations patronales et les impôts sur les charges salariales.

Ainsi, le solde des comptes financiers, au lieu d'être de 72 113,58€, correspond en réalité à celui du Fonds associatif : 61 815,39€.

BILAN 2019/2020			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
Banque Populaire Cpte courant	2430,63	Fonds Associatif	61814,39
Banque Populaire Livret A	46506,18		
Banque Populaire CSL	18167,14	Contributions salariales et patronales à verser à l'Urssaf	9667,62
Banque Populaire Parts sociales	5000		
Caisse	9,63	Impôts sur rémunérations à verser	631,57
Total Trésorerie	72113,58		72113,58

CO 

Rappel : le solde de Trésorerie en fin de saison 2018/2019 était de 54 954,52€.

Remarque : La Comptabilité de l'association Vital'gym a été auditée par une personne externe au Comité Directeur, et Trésorière dans une autre association d'intérêt général.

2.3 Vote sur le rapport moral Saison 2019/2020

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur la gestion de l'association pour la saison 2019/2020 : pour 152 / contre 0 / abstention 4.

Le rapport moral est validé.

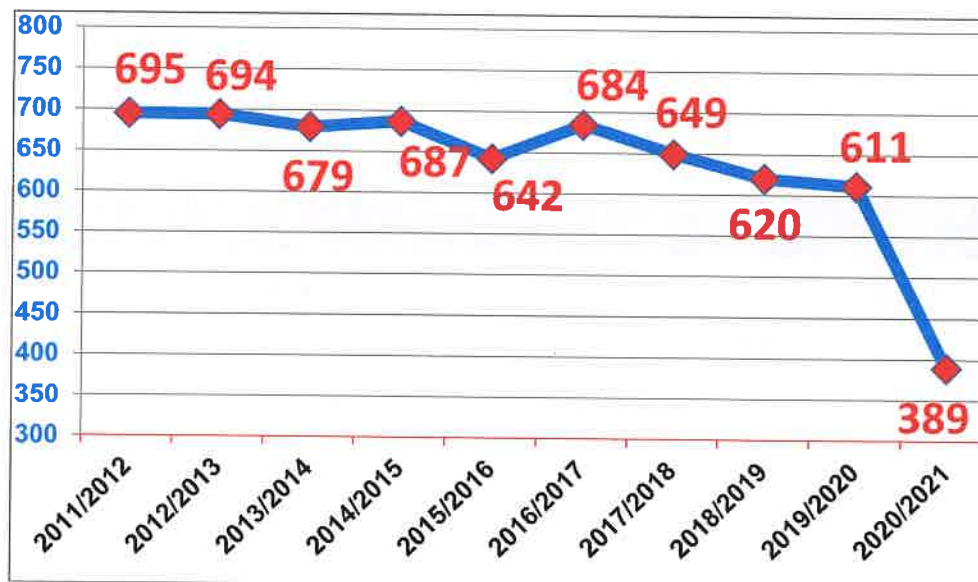
2.4 Vote sur le rapport financier Saison 2019/2020

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur les comptes de l'association pour la saison 2019/2020 : pour 147/ contre 0 / abstention 9.

Le rapport financier est validé.

3 Saison 2020/2021

Graphique d'évolution du nombre d'adhérents sur les 10 ans :



3.1 Commentaires du Président

Forums:

Ils se sont tenus à l'extérieur pour Les Mureaux et Verneuil sur Seine. Remerciements aux animatrices qui sont venues aider les membres du comité directeur. Certains

responsables de cours ont également apporté un soutien logistique en cours de journée. Un appui d'une à deux heures d'adhérentes et adhérents volontaires serait la bienvenue pour aider à faire de la promotion des cours de l'association.

Inscriptions :

La procédure entre le lancement des bulletins d'inscriptions jusqu'à la fin des encaissements des cotisations et des licences s'étale sur une période trop longue. Aucune visibilité sur la tendance de fond avant mi-Novembre. Même constat que la saison précédente. Malheureusement les pré inscriptions que nous souhaitions réaliser en Juin n'ont pas été faites : la période se révélait inopportune pour le faire.

On constate :

- 398 adhésions pour 607 la saison dernière, soit – 34%,
- 557 inscriptions à des cours pour 881 la saison dernière, soit – 37%,
- 53828€ de recettes pour 82292€ la saison dernière, soit – 37%.

Nombre de participants/cours	2019/2020	2020/2021
Gym aquatique	190	104
Gym tonic	133	79
Pilates	115	64
Gym douce/stretching	77	46
Zumba	54	41
Gym senior	53	36
Gym entretien	35	21
Yoga	63	26
Gym dansée	41	38
Randonnée	33	18
Stretching	22	15
Body sculpt	15	6
Natation	18	11
Gym enfants	25	25
HIIT	7	13
	881	543

Les chiffres du tableau pour 2020/2021 datent de début Novembre.

Covid 19 :

Les mairies ayant décidé de fermer leurs infrastructures sportives pour le mois de Novembre, suite au dernier arrêté préfectoral des Yvelines découlant de la décision gouvernementale, Vital'gym a demandé à ses animatrices, qui techniquement le pouvaient, de réaliser des cours par tous moyens à leur convenance pour assurer la continuité du lien social.

Certaines animatrices réalisent donc leurs cours en live avec la plateforme Zoom ; d'autres font des enregistrements sous Whatsapp ou sur Google photos.

Les heures ainsi réalisées en équivalence temps de travail en présentiel sont payées à 100%. Sinon les heures non réalisées sont indemnisées à 70%.

Le Comité Directeur a décidé de permettre à tous les adhérentes et adhérents, qui ont payé leur cotisation pour cette saison, d'avoir accès à tous les cours proposés.

Les personnes n'ayant pas de messagerie peuvent se manifester en demandant au Comité directeur d'intégrer leur numéro de téléphone portable dans les groupes Whatsapp des animatrices concernées.

Les cours :

Deux cours ont été supprimés faute d'adhérents.

Pour rappel, le règlement intérieur permet de supprimer, dès le début de saison, les nouveaux cours de - de 10 personnes et les cours habituels de - 15 personnes sur 4 semaines consécutives. C'est une clause de sauvegarde.

En effet, pour un cours de 96€, avec 34 heures de cours l'année l'heure revient pour l'adhérent-e à 2,80€ de l'heure et le cours à 60€ lui revient à 1,80€ de l'heure.

Pour équilibrer les charges d'un cours, il faut 14 participants minimum si tout le monde paie 96€.

Il faut 23 personnes minimum si tous les participants paient 60€.

Compte tenu de la situation particulière où nous nous trouvons et de nombreux cours étant sous la barre des 15 personnes, il aurait fallu procéder à des arrêts et des remboursements de cotisations au prorata des heures effectuées. Nous avons choisi de les maintenir et d'accepter d'être déficitaire.

Par ailleurs, nous constatons que les adhérentes et adhérents des Mureaux sont au fil des années moins nombreux contrairement à ceux des communes voisines.

Pour les Mureaux, les salles proposées par la mairie posent problème. Par contre, le Centre de la Danse géré par GPSeO propose deux salles qui nous donnent satisfaction pour les cours de Zumba.

3.2 Compte de résultat prévisionnel 2020/2021

Les temps sont difficiles. Beaucoup de retenue chez les concitoyens pour se déterminer s'ils s'inscrivent ou pas pour des activités de toute nature. On comprend leur raisonnement. D'ailleurs, le confinement actuel de Novembre peut les conforter dans leur prise de position.

Mais une association comme la vôtre, Vital'gym, est comme une petite entreprise, sauf qu'elle est sans but lucratif. Les cotisations ne sont pas tournées vers des prestations de service comme des visites de musée, expositions en tout genre, repas en commun...

Les cotisations servent essentiellement à payer des animatrices et maitres-nageurs (comme rappelé en introduction) qui ont de vrais contrats de travail.

Ainsi, cette saison, avec une baisse non négligeable des adhérentes et adhérents, et compte tenu de ce qui a été écrit précédemment, le résultat d'exploitation prévisionnel avoisinera les - 16 000 €.

Le montant de ce résultat prévisionnel déficitaire est contenu grâce à celles et ceux qui, malgré tout, sont restés fidèles à Vital'gym et se sont engagés pour la saison 2020/2021.

Compte de résultat prévisionnel 2020/2021			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
60	1600	74	3 900
61	100	75	53 828
62	916	76	550
63	830		
64	59 800		
651	10 785		
658	0		
		Déficit	15753
Total Charges	74 031	Total Recettes	74 031

Charges :

Compte 60 :

Maintien des achats de cartouches imprimante, papier... : 600€,

Achat de matériels pour les enfants des Mureaux pour la saison 2021/2022 et autres matériels : 1000€. Ce montant ne devrait pas être atteint.

Compte 61 :

Achats accessoires à réunions : 100€

Compte 62 :

Location annuelle hébergement de notre site internet (OVH) : 66€

Frais postaux : 450€

Frais annuels de gestion du compte bancaire : 240€

Cotisation annuelle association Passerelles et Compétences qui nous a aidé pour la réalisation de notre site internet : 90€

CQ 

Compte 63 :

Cotisation annuelle à l'organisme de formation AFDAS : 830€

Compte 64 :

Charges de personnel : rémunérations, charges urssaf employeur, médecine du travail, Prévoyance, Mutuelle... : 59 800€.

Les charges de personnel sont supérieures à la saison précédente car les animatrices, qui avaient pris leur disponibilité, sont revenues.

Pour les rémunérations, compte tenu de la diminution importante du nombre d'adhérentes et adhérents d'une part, et de la fermeture des infrastructures sportives par les mairies d'autre part, la procédure de mise en chômage partiel pour les heures de travail non réalisées a été engagée.

Compte 65 :

Achat des licences auprès de la Fédération FFEPGV pour les 398 adhérents au 15 Novembre 2021 : 10 785€.

Recettes :

Compte 74 : les Subventions ont été ramenées à celles susceptibles d'intervenir, à savoir de la mairie des Mureaux, de Verneuil sur Seine et du Comité départemental des Yvelines, soit 3 900€.

Compte 75 : Les cotisations et ventes de licences correspondent à ce qui a été collecté au 15 Novembre 2020, soit 53 828€.

Compte 76 : les intérêts des comptes bancaires sont estimés à 550€.

En conclusion :

Le résultat déficitaire de la saison actuelle sera supporté par le niveau de Trésorerie de Vital'gym, atteint grâce à la bonne gestion des finances assurée par les différents membres des comités directeurs successifs qui ont cherché à sécuriser l'association en cas de difficulté majeure, ce qui est le cas cette année.

Il ne faudrait pas que la situation se prolonge trop longtemps. En effet, dans le pire des cas, pour éviter la fermeture de l'association, il faudrait conserver pour les années suivantes les seuls cours qui s'équilibrent de par le nombre suffisant de leurs participants.

3.3 Vote sur le compte de résultat prévisionnel Saison 2020/2021

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur le Budget de l'association pour la saison 2020/2021 : pour 148/ contre 0 / abstention 8.

Le compte de résultat prévisionnel saison 2020/2021 est validé.

4 Cotisations pour la saison 2020 /2021

4.1 Commentaires du Président

Les cotisations appliquées cette saison 2020/2021 (hors licences) ont été les suivantes :

- Maintien des tarifs de 92€ le premier cours et 54€ les cours suivants pour les adhérente-e-s de la saison perturbée 2019/2020,
- Application des tarifs votés en AG de Décembre 2019 pour la saison 2020/2021 pour les nouveaux adhérents, soit 96€ le premier cours et 60€ le deuxième cours.

Pour la saison 2021/2022, il faut reconstituer le fonds de Trésorerie utilisé pour compenser la perte de cette saison. Il est proposé les cotisations suivantes :

- Application des tarifs votés en AG de Décembre 2019 pour les adhérentes et adhérents de cette saison 2020/2021 : 96€ le premier cours et 60€ les autres cours. Cela sous-entend que les anciens adhérents, qui n'ont pas renouvelé leur adhésion cette année à la date du 15 Novembre 2020, ne sont pas concernés par cette mesure.
- Application des tarifs suivants pour les nouveaux adhérents de la future saison 2021/2021: 100€ le premier cours et 65€ les autres cours.

4.2 Vote sur les cotisations Saison 2021/2022

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur les propositions de cotisations de l'association pour la saison 2021/2022 : pour 146 / contre 5 / abstention 5.

La hausse des cotisations pour la saison 2021/2022 est validé.

5 Renouvellement du Comité Directeur pour la période 2021/2024

5.1 Commentaires du Président

La mandature des membres du Comité Directeur actuel arrive à son terme. 4 ans se sont écoulés. Christine Quemoun, Danièle Tarisien, Gérard Caron et Hervé Duperray proposent de poursuivre leur tâche pour un nouveau cycle de 2021 à 2024.

Gérard Caron arrêtera ses missions en Juin 2021. Il faudra prévoir la relève. Toute personne intéressée sera la bienvenue. Qu'elle se manifeste au plus tôt.

5.2 Vote sur les cotisations Saison 2021/2022

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur pour poursuivre leur mission pour la période Janvier 2021- Décembre 2024: pour 150 / contre 0 / abstention 6.

CC 

Le Comité directeur est reconduit pour 4 ans pour la période 2021/2024.

Remerciements

Tous nos remerciements pour:

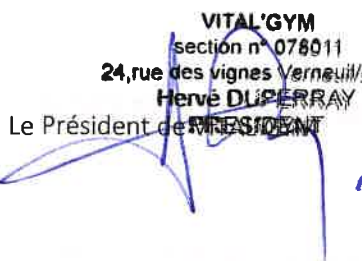
- Monsieur Garay et ses proches collaborateurs de la ville des Mureaux, pour l'appui logistique qu'ils peuvent nous apporter (mise à disposition de salles, affichage, impression de documents, préparation des forums),
- Les représentants de la vie Associative et de la Direction des Sports des villes de Verneuil sur Seine et de Vernouillet, nos correspondants, pour la mise à disposition de salles et l'aide apportée pour les forums,
- Les représentants de GPS&O, Directeur de la piscine de Becheville, et Directeur du Centre de la Danse aux Mureaux,
- Les associations Passerelles et Compétences et Assocoweb.

Et également nos remerciements pour:


- Les Animatrices et Maîtres nageurs,
- Les Responsables de cours,
- Les adhérentes et adhérents,
- Les membres du Comité Directeur.

La séance est levée.

VITAL'GYM
section n° 078011
24, rue des vignes Verneuil/seine
Hervé DUPERRAY
Le Président de **RESIDENT**



VITAL'GYM
Section n°078011
24, rue des vignes VERNEUIL/SEINE
Christine QUEMOUN
Responsable Gestion Contrôle Finances



La Responsable Comptable et Financière

Les Mureaux, samedi 5 Décembre 2020